



Achat d'une maison sur un terrain en concession

Par **Vinlau_old**, le **08/11/2007** à **15:12**

Bonjour,

Je vais acquérir une maison, sur le prêt ma banque demande 1 preteur de deniers de 1er rang et 1 hypothèque conventionnelle rechargeable de 2eme rang, jusque là rien de bien étonnant, par contre cette maison est située sur un terrain qui est sous un bail-concession de 30 ans, le notaire va-t-il pouvoir prononcer les hypothèques et le conservatoire des hypothèques va-t-il facilement enregistrer mes 2 hypotheques, sinon comment faire.

Merci